

Iliad : bond des résultats, pas d'offre sur la 4e licence 3G mais le WiMax

C'est ce qu'on appelle partir en beauté. Pour la dernière fois, Michaël Boukobza, directeur général d'Iliad [sur le départ](#), a annoncé les résultats de son groupe. Des résultats encore une fois très bons.

La maison mère de Free a dégagé en 2006 un bénéfice net en hausse de 79,9% à 123,9 millions d'euros et un résultat opérationnel courant en progression de 72,0% à 185,2 millions. Le chiffre d'affaires prend 31,2% à 950,3 millions d'euros.

Iliad est tiré par l'activité Internet de Free qui comptait à fin décembre dernier 2,278 millions d'abonnés ADSL, soit la deuxième place du marché derrière Orange. Concernant la mise en vente de Club-Internet, le groupe ne s'est pas prononcé. Mais un rachat par Neuf Cegetel pourrait inverser les positions.

Le cash flow généré par l'activité s'est élevé à 281 millions d'euros en 2006, donnant un free cash flow négatif de 5,2 millions. Les investissements, nets de cessions, ont représenté 284 millions d'euros.

Pour la fin de l'année, Free vise 2,8 millions d'abonnés ADSL tout en continuant d'accroître la proportion d'abonnés dégroupés jusqu'à 80% au 31 décembre 2007.

Le groupe a rappelé ses ambitions dans la fibre optique. Une offre sera bien lancée en juin dans les quartiers est et sud de Paris. Le groupe investira 1 milliard d'euros d'ici 2012 et 150 millions cette année.

Sur la question sensible [de la 4e licence 3G](#), Iliad ne change pas de discours. S'il est bel et bien intéressé, les conditions financières imposées par le gouvernement (619 millions d'euros) ne sont acceptées.

« Les utilisateurs de téléphonie mobile en France aspirent à une plus grande concurrence sur ce marché et l'arrivée d'un quatrième opérateur permettrait d'y contribuer. Iliad estime que les modalités posées par les pouvoirs publics conditionnent le succès de ce projet et qu'un traitement équitable d'un nouvel entrant ne signifie nullement un prix de licence et des conditions de paiement équivalents », explique le groupe dans un communiqué.

Iliad conditionne ainsi son offre à un assouplissement des conditions, ce que le gouvernement refuse, au nom de l'égalité devant la loi. *« Iliad a décidé de ne pas répondre sauf si le prix est revu à la baisse, s'il est étalé dans le temps ou si nous trouvons un partenaire suffisamment crédible et fort », a déclaré Michaël Boukobza lors d'une conférence de presse, faisant état de discussions en cours pour la recherche d'un partenariat.*

Il faut dire qu'entre ses investissements dans la fibre, dans le WiMax et pourquoi pas dans Club-Internet, Iliad n'a pas les épaules assez larges pour se lancer dans la 3G. Outre le prix de la licence, il faut également déployer le réseau : au bas mot 500 millions d'euros et jusqu'à 3 milliards selon certains.

Iliad et le câblo-opérateur Numericable Noos sont les seuls à avoir officiellement manifesté leur intérêt pour cette licence.

Enfin, le groupe va lancer une expérimentation de WiMax mobile cette année. Iliad est le seul détenteur d'une licence WiMax nationale et avait annoncé le lancement d'une offre qui ne s'est pas concrétisée dans les faits.

Iliad entend proposer une offre de nomadisme. En effet, le WiMax, beaucoup plus souple que le Wi-Fi, pourrait vite s'imposer comme la norme du haut débit sans fil dans les villes. Il pourrait donc venir concurrencer frontalement la troisième génération de téléphonie mobile, la 3G qui permet également l'Internet mobile mais à un débit moins élevé.